



Les
nouvelles
du monde
P. 17



La destruction
d'un barrage

P. 12



Rendez-vous
avec Christian Vernes

P. 22

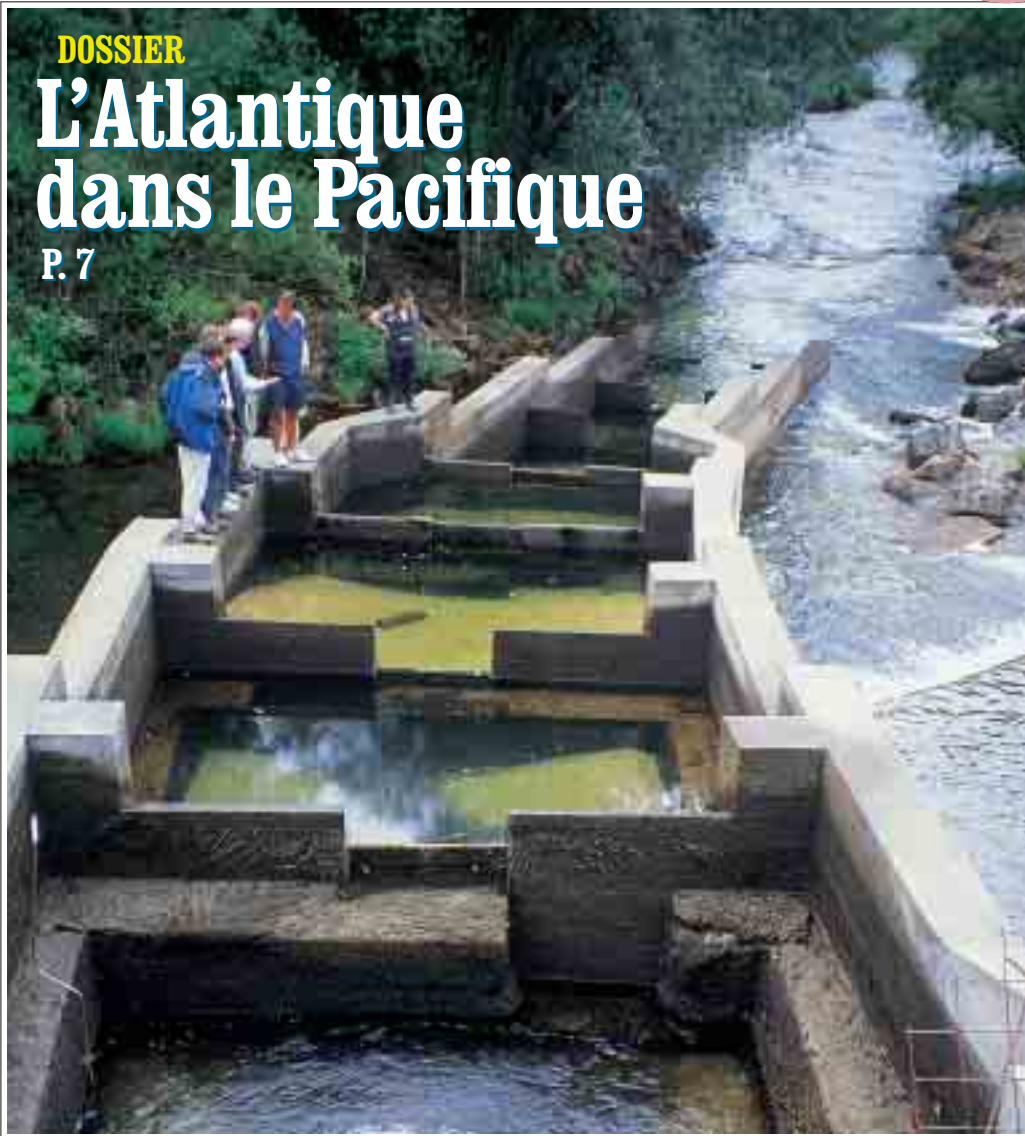
saumonsmag

NUMÉRO 119 • LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉFENSE DU SAUMON ATLANTIQUE

DOSSIER


L'Atlantique dans le Pacifique

P. 7




dans la presse...


par F. Mazeaud


 **LES PÊCHEURS À CONTRE COURANT**, voilà le titre que nous redoutons et qui pourtant paraît dans le **SUD-OUEST** du 11 /12/02. Dans notre « coup de gueule » de ce numéro, nous ravivons l'attention sur la dérive écologique que va susciter la quête aux énergies renouvelables. En voici un avatar, à travers les projets d'installation de deux micro-centrales, à Verdets et à Saint-Pé-de-Léren sur le gave d'Oloron. Espérons que le président GJINI de l'APPMA du Gave d'Oloron aura une réaction suivie d'un effet conforme à ce que nous attendons. On ne va pas laisser mettre en danger les saumons du Gave pour quelques kilowatts qu'on peut produire ailleurs par millions sans déranger personne.

concertation aboutirait peut-être à des solutions aussi efficaces et beaucoup moins coûteuses, c'est à dire moins bétonnières, que ce qui est envisagé aujourd'hui. Sans parler d'autres priorités comme les piscicultures...


marées. Cependant, il vaudrait mieux en prévoir une. Une pétition est organisée à ce sujet.

 Au Fil de l'Elorn, le bulletin d'information de l'**AAPPMA DE L'ELORN, Pousse un cri d'alarme sur les saumons de sa rivière** dans son N°5 de juin 2002. Après un mieux en 1996, avec 174 géniteurs, on retombe au chiffre misérable de 56 en 2001. Le repeuplement et ses modalités sont mis en question, et la pollution se fait évidemment sentir avec son cortège de maladies. Le gyrodactylus ne paraît pas en cause, mais il n'y a que l'embarras du choix pour mourir de maladie infectieuse quand on est saumon.

 **LE MONDE** du 10-11/11/02 se penche sur les saumons de l'Allier. Il ne nous apprend rien que nous ne sachions, mais le fait que notre quotidien national s'intéresse au saumon mérite d'être signalé. Merci encore.

 Même sujet, mais avis différent. **NON AU BÉTONNAGE SYSTÉMATIQUE DES RIVIÈRES** disent cinq associations de défense de l'environnement, ce dont **OUEST-FRANCE** du 13 /12/02 se fait l'écho. Les propriétaires de barrages sur le Scorff et ses affluents ont reçu injonction administrative de construire des passes à poisson, ce qui paraît louable, mais l'ampleur des travaux laisse à réfléchir. Un peu de

 **L'OFFICIEL DU PÊCHEUR, L'ORGANE DE L'UNION DES FÉDÉRATIONS, ET SON RELAI, LE PÊCHEUR DE FRANCE** dans son N° de décembre 2002, partent en guerre contre le barrage du Mont-Saint-Michel. Un barrage sans passe à poisson à l'embouchure du Couesnon. On n'est pas absolument sûr qu'une passe sera nécessaire étant donné le jeu des

 **L'APMB, L'ASSOCIATION BRETONNE POUR LA PÊCHE À LA MOUCHE, A SORTI SA LETTRE N° 13** de l'été 2002. Si l'on s'en tient à ce qui concerne le saumon dans cette lettre, notons que l'APMB s'inquiète à juste titre des dégâts causés aux post-smolts par les grands chaluts pélagiques. Il est intéressant de constater que cette information, pas très nouvelle, est enfin relayée par nombre d'instruments médiatiques dont la portée sera, espérons-le, à même de réduire la nocivité du procédé. Sur un plan plus local, mais tout aussi crucial, il y est question des canaux de l'Aulne et du Blavet, les derniers canaux français à être remontés par des saumons. Restaurer le biotope et le préserver des bateaux, si c'est possible...

édito**par jean servat**

Le mot de la fin. Un nouveau commencement

L'AIDSA a décidé de changer son système de communication avec ses adhérents en utilisant des moyens plus modernes notamment ceux d'Internet. La situation du Saumon est toujours préoccupante ! Sa capture vaut souvent ce que vaut le pêcheur. Si la pêche perd définitivement son caractère sportif, si elle n'est pas fondée sur la connaissance des milieux aquatiques et des rivières, sur l'effort, sur l'absence de tout intérêt lucratif, elle méritera bien son destin et risque de disparaître faute d'objet et de raison d'être. Nous n'avons pas fait des miracles dans ce domaine et pourtant, après des débuts difficiles, nos relations avec le monde de la Pêche se sont améliorées et ont permis des progrès substantiels dans l'organisation de la pêche au saumon.

Certes une politique en faveur des migrateurs est toujours difficile, car il s'agit de mettre en place des actions internationales dont nous ne sommes pas maîtres. Les ressources de la France restent pourtant grandes dans ce domaine. Il y a encore beaucoup de ruisseaux et de torrents qui pourraient être des richesses nationales pour la pêche du Saumon. Je souhaite que les collectivités locales, en quête d'œuvres utiles et de bonnes images de marque pour leur région, n'oublient pas d'y penser.

Est-ce du Don Quichottisme de se battre, au moment où nous abordons ce nouveau millénaire, pour la sauvegarde de la Nature vivante et plus particulièrement du Saumon "poisson symbole" image "des verts paradis de notre enfance".

Pas du tout ! ce sont les pessimistes qui ne sont pas réalistes.

Quand on sait le rapport qui existe en France entre l'espace disponible et la population, l'étendue et la qualité de nos rivières, on se persuade qu'une politique active de la Pêche n'est pas une utopie.

Cela concerne aussi ceux qui ne la pratiquent pas. Il suffit de conjuguer la complémentarité entre la pêche et la protection de la nature, et nous pouvons espérer sauver beaucoup de paradis pour nos Pêcheurs ! Une prise de conscience nationale est cependant nécessaire !...

Jean SERVAT
Président de l'AIDSA

sommaire

119

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. Les manuscrits, photos et dessins ne sont pas rendus, sauf demande expresse. Reproduction autorisée avec mention « Courtoisie A.I.D.S.A. ».



le coup de gueule. L'effet de serre (suite) 4

vie de l'association 5

dossier : l'Atlantique dans le Pacifique 7

emblématique Dordogne 10

la destruction d'un barrage 12

en passant par... la Galice 14

les nouvelles du monde 17

dans la presse 20

à lire 21

rendez-vous avec... Christian Vernes 22



Photo: un chapeau / P. Diemer

patagonia soutient les actions de l'A.I.D.S.A.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉFENSE DU SAUMON ATLANTIQUE


Association de personnes (loi 1901) sans but lucratif, reconnue d'utilité publique (4/03/85)

Siège social : Institut Océanographique - 195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Fondateur : René RICHARD † • **Anciens Présidents :** Richard VIBERT, George W. HIGGINS, Claude BATAULT • **Président d'Honneur :** Bernard LAMY † • **Président :** Jean SERVAT • **Vice-présidents :** Jean DELARUE, Jean-Paul CCEURET, Jeremy READ • **Secrétaire général :** Frédéric MAZEAUD • **Secrétaires généraux adjoints :** Jacques TISSIER et Marc-Adrien MARCELLIER • **Trésorier :** Christian VERNES

saumonsmag est rédigé par un Comité de rédaction • **Délégués aux relations internationales :** Sylvie TISSIER, Frédéric MAZEAUD, M.A. MARCELLIER • **Comité d'Honneur :** Professeur Maurice FONTAINE, M^{me} René RICHARD (France), Contre-Amiral D.J. MACKENZIE (G.B.), A. Richard, A. BUCK (USA), D' Wilfred CARTER (CANADA), D' Dick SHELTON (GB), Orrri VIGFUSSON (ISL)

saumonsmag est une publication conçue et réalisée par Quentin Design - 13, rue de Seine - 75006 Paris

Imprimée par G.C. sur papier  Cyclus 100 % recyclé

le coup
de gueule

L'effet de serre (suite) faire payer les nuages

Il y a des choses qu'il faut redire. En admettant que la terre se réchauffe, une aventure mille fois répétée au cours de son histoire, personne n'est certain que l'homme en est aujourd'hui la cause. Notamment, le premier gaz à effet de serre, un gaz qui pèse beaucoup plus lourd que tous les autres réunis, est la vapeur d'eau. Une vapeur étrangement absente des médias, des discours politiques et des protocoles du genre Kyoto. Mais il en va ainsi de la science politique : tout ce qui ne conforte pas l'hypothèse consensuelle est tu par l'opinion. Or, l'hypothèse consensuelle est que le gaz carbonique est la cause de l'effet de serre. Cette hypothèse présente un double avantage : elle fabrique un coupable, l'homme civilisé, et elle permet

de lui présenter une facture au prorata des pots d'échappement. A côté, la vapeur d'eau fait piètre figure puisqu'on ne peut pas faire payer les nuages. Il se trouvera donc des voix officielles pour dire que la vapeur d'eau est certes importante, mais constante, et par conséquent négligeable. On se demande pourquoi les primes d'assurance-catastrophe augmentent...

Nous devons dénoncer le totalitarisme du gaz carbonique. Sinon, grâce à un principe de précaution qui s'applique dans tous les sens, nos plus belles rivières vont se retrouver barrées de la pire manière sans enjeu certain. Il est temps de rappeler que les rivières sont des biotopes, et qu'elles n'ont pas plus vocation de produire de l'énergie que d'être des égouts à ciel ouvert.

F. Mazeaud



Nuages sur la baie de Vigo



vie de l'asso

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 DECEMBRE 2002

Le Conseil d'administration s'est réuni le mardi 3 décembre à 17h00, à l'Institut Océanographique. Outre le président SERVAT, étaient présents le secrétaire général F. MAZEAUD, le trésorier C. VERNES, puis les administrateurs S. et J. TISSIER, J. LE PAULOUE, M. SALZMAN, J. CHOUFFOT, M.A. MARCELLIER, et représentés J.-P. COEURET, J.-F. GIRON, J. READ et J. RAPILLY. Il y a donc le quorum pour ce conseil important. La parole est donnée au trésorier qui nous présente le bilan. Nous pouvons assurer le n° 118 de la revue SAUMONMAG qui vient de paraître, et le 119 devra être financé en utilisant un volant financier qui fera momentanément appel à un budget dévolu au NASF. On attend également les subventions du CSP et du Ministère de l'Environnement. Moyennant quoi, nous pourrions donc verser notre quote-part prévue pour le rachat de la relève des filets de l'Adour.

REVUE OU SITE INTERNET ?

La question de la revue vient ensuite à l'ordre du jour. Cette revue constitue un moyen de communication que l'on commence à trouver coûteux et désuet. Le budget qu'elle dévore pourrait être mieux employé, notamment en assurant

certaines financements qui nous permettraient d'être davantage présents là où il faut et quand il faut. Le Conseil se prononce en ce sens et cette résolution sera présentée à notre prochaine AGO. En matière de communication, nous devons nous tourner vers des moyens plus modernes et moins contraignants qu'une revue. Nous pensons à un site internet, chose que J. CHOUFFOT propose de mettre sur pied. Une autre solution serait de trouver un site-abri chez notre maquettiste attitré, la société QUENTIN DESIGN. Nous pourrions ainsi servir de forum assez peu formel, et proposer des stages de pêche, de formation nature et rivières etc... Le principe d'une lettre de liaison reste à l'étude. En attendant notre reconversion, on propose qu'une cotisation symbolique de 20 euros serve d'élément de contact avec nos membres qui seront par ailleurs priés de communiquer leur e-mail.

EN SEINE-NORMANDIE

Le Conseil fait ensuite parler ceux qui nous apportent des nouvelles des réunions auxquelles ils ont participé. J. TISSIER, qui œuvre au COGEPOMI Seine-Normandie, nous fait part de ses nombreux courriers aux autorités, dont la DIREN, auprès de qui il développe l'exemple de l'Écosse comparé aux

inconvénients de la loi-pêche de 1984... Il évoque les dispositions de gestion prises par le Spey Fisheries Board (voir dans ce numéro), la libération de la Sélune où EDF est en infraction avec ses barrages de Vézins et La Roche-qui-Boit. En Seine-Maritime, le flou réglementaire est tel que l'on n'est pas près d'y construire des passes à poisson. Les dates d'ouverture de la pêche font l'objet de discussions, et on craint fort un retour aux dates d'antan en lieu et place d'une ouverture retardée, ce qui sera dommage pour les saumons de printemps. Quant aux TACs, il sont appliqués n'importe comment, et peu fiables. Il est urgent de proposer un TAC facile à contrôler, sous forme de jours de pêche par exemple.

SUR LES GAVES

On remercie J. CHOUFFOT, venu exprès du fond du Béarn, et on lui donne la parole. Il évoque les deux réunions du COGEPOMI d'octobre-novembre, et nous signale la tenue à Pampelune d'un colloque sur « Les saumons du sud ». Il signale que l'alevinage de 2002 n'est pas un bon cru. Les objectifs onéreux de 230 000 alevins sont loin d'avoir été tenus, il manque un zéro, et heureusement, Osserain a fourni 20 000 bêtes, ce qui a doublé la mise. Tout aussi heureusement, les comptages de géniteurs sont bons, la cible d'échappement est largement atteinte (4 600 poissons), et la relève des filets estuariens paraît efficace. On aurait un taux de retour estimé de 1,5 %.

Les pêcheurs aux lignes ont atteint leur quota, sauf sur la Nive. Les 160 saumons pris (en réalité 210 probables) ont engendré une forte augmentation de la pression de pêche. Les filets fluviaux auraient pris 130 poissons, et les mari-

times 760 dont 50 % de castillons. De plus, il se serait capturé 500 castillons dans la fosse de Cap breton. Enfin, sur les Gaves comme ailleurs, il faut protéger les smolts et promouvoir le no-kill.

Le Conseil d'Administration fixe la date de la prochaine AGO au samedi 1^{er} mars 2003, à l'Institut Océanographique à 10 h 00. Cette AGO sera précédée d'un Conseil d'Administration.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO couvrant l'exercice 2002 se tiendra le samedi 1^{er} mars 2003 à 10 h 00 à l'Institut Océanographique, avec comme ordre du jour :

- approbation des comptes rendus
- composition du Conseil d'Administration et du bureau
- rapport du trésorier et point sur la revue
- examen de la situation du saumon
- examen de la législation actuelle et vœux de l'AIDSA
- questions diverses.

Pensez à votre procuration, merci.



L'Atlantique dans le Pacifique

Le saumon Atlantique est sur le point de provoquer un désastre écologique dans le Pacifique Nord.

Un vieux et quelque peu démoniaque débat resurgit dans les feux de l'actualité, à ceci près que l'on se trouve maintenant dans une situation exactement contraire à celle qui prévalait il y a vingt ans. Dans les années 80, le petit monde du saumon bruissait d'horreur à l'idée que des saumons du Pacifique, dont le fameux coho, allaient submerger les rivières européennes de leur flot conquérant en détruisant sournoisement nos pauvres saumons de l'Atlantique. Le coho était à l'époque le fer de lance de l'aquaculture officielle. Le projet capota, et les cohos firent trois petits tours, puis disparurent du paysage. C'était prévisible, et un historique de la question parut dans les premiers numéros de la revue le prédisait, fort d'une expérience plus que séculaire d'introduction de saumons du Pacifique dans nos eaux libres.

Le saumon Atlantique, apparent bénéficiaire de l'exclusivité aquacole, en pâtit plutôt. Un fébrile mélange d'importation de souches étrangères étiquetées Salar entraîna une dilution génétique de ce qui

faisait notamment l'originalité des poissons de l'Adour et la Loire. Ce mélange n'est certainement pas étranger à la disparition des grands saumons de printemps puisqu'en matière de saumon, le transfert de gènes et la fraye artificielle ont l'air de sélectionner les grilises : fini les vingt cinq livres des années 60.

la domination du saumon Atlantique
Aujourd'hui, et il n'y a pas de quoi pavoiser, le saumon Atlantique a gagné la bataille de la basse-cour. Il constitue l'espèce domestique qui produit plus de 90 % de la consommation mondiale. Même dans leur pays d'origine, les saumons du Pacifique n'ont pas percé et figurent seulement à hauteur d'un petit quart dans la population des fermes de l'état de Washington (USA) et de Colombie Britannique (Canada). Autre pays bordant le Pacifique, le Chili reste peut-être encore, mais pour combien de temps, une exception. Il est en effet possible que le coho y soit prédominant.

On élève donc partout du salar, une espèce





L'Atlantique dans le Pacifique

qui s'échappe des cages et colonise l'habitat le plus proche, ce qui inquiète les protecteurs de la nature. Ces derniers appliquent au salar le même raisonnement que pour le coho. Il est indésirable hors de sa distribution géographique naturelle.

dans 79 rivières de Colombie Britannique

Ainsi que l'écrit Andrew WILLIAMS dans l'Atlantic Salmon Journal de l'été 2002, le salar est maintenant signalé dans 79 rivières de Colombie Britannique. Cette expansion a été rapide, elle s'est faite en moins de 20 ans. Elle est parallèle au développement de l'aquaculture qui atteint aujourd'hui une production locale de l'ordre de 50 000 tonnes. Sur cette quantité, on estime qu'un bon 10 % prend le large chaque année. Résultat : des frayères ont déjà été observées dans plusieurs rivières.

Pour l'instant, la colonisation se fait à proximité de Vancouver. Cependant, la

jeune industrie des fermes à saumon ne va pas tarder à s'étendre vers le nord où les sites possibles d'implantation sont innombrables. En fait, on pense surtout à délocaliser les élevages existants, au nombre de 149, pour les éloigner un peu des zones trop civilisées. La célèbre firme Marine Harvest et sa filiale canadienne construisent à Prince-Rupert une écloserie d'une capacité de cinq millions de smolts...

salar et désastre écologique

Cette colonisation par le salar est évidemment qualifiée de désastre écologique. Elle était prévisible, et imputable aux Norvégiens. Ces derniers trouvaient qu'en Europe, la vie d'éleveur de saumon allait sans doute devenir difficile à cause de la multitude de tracas écologico-sanitaires qu'on allait bientôt leur imposer. Ils ont donc exporté leur vermine. Car outre la colonisation des poissons, il y a aussi les poux de mer, le Gyrodactylus et bien d'autres gâteries à venir. Par



Une rivière à saumon du Pacifique : la Fraser à Hell's Gate

malheur, il semble que les *Oncorhynchus* du Pacifique soient en définitive plus fragiles que le salar, grossissant moins bien, supportant mal le stress et la surdensité en cage, et étant sensibles à de trop nombreuses maladies. On ignore donc comment leurs naguère très abondantes populations vont maintenant réagir aux envahisseurs.

La mise en marche des fermes à salar s'est accompagnée des promesses habituelles. Non, il n'y aurait pas d'échappées ni de maladies etc... On peut donc tout craindre ! D'autant plus que le salar d'élevage est le produit agricole numéro un à l'exportation de la Colombie Britannique. Et que les Indiens –on dit aujourd'hui la nation primitive– réclament l'application de leurs droits ancestraux, c'est à dire leur part du gâteau au saumon.

une vieille histoire

Notons bien que le salar n'est pas un nouveau venu pour la belle province cana-

dienne. En effet, dans les années 30, des introductions de salar, ainsi que de truites fario eurent lieu dans plusieurs rivières de l'Île de Vancouver. Les truites y survécurent quelque temps, et il en reste même peut-être encore. Quant au salar, il y eut des retours, mais aucun cycle pérenne ne s'amorça et on le considérait comme disparu dans les années 60.

On peut donc se dire que fort de notre vieille expérience, le salar va disparaître comme d'habitude. Le malheur est que la situation actuelle se déroule à une toute autre échelle que les expériences d'antan. Des ensemencements –ou des échappements si vous préférez– massifs ont lieu de manière répétée et continue. On trouve en mer des salar jusqu'en Alaska. En prime, les problèmes sanitaires causés aux autres populations de migrants ont toutes les chances de persister. Même si le salar s'en va, les dégâts resteront.

F. MAZEAUD

emblématique Dordogne

dans chacun des récents numéros de la revue SAUMONSMAG, nous nous étendons sur la Dordogne parce que ce fleuve est en train de passer le cap des 1 500 saumons. Ces poissons sont seulement des retours et ne constituent pas une population, mais ne faisons pas la fine bouche. Il s'agit là d'un beau succès, et compliments à MIGADO.

Prochaine étape: que les saumons soient désormais le plus nombreux possible à se reproduire naturellement, mais il reste bien des obstacles à gommer, notamment au barrage de Mauzac, qui, à 16 km en

amont de Bergerac, ne laisse guère passer que la moitié de ces poissons sur le chemin du frai. Il paraît que EDF va y pourvoir maintenant que la preuve lui a été apportée par les comptages, mais il faudra deux ans. Et il faudra encore continuer à batailler ferme pour reconquérir durablement les frayères des bassins de la Cère, la Bave, la Dronne, la Vézère ou la Corrèze, et pour que les éclusées intempestives ne balayent plus les nids. Mais chaque chose en son temps, et du temps il en faut...

On doit aussi veiller à améliorer la dévalaison des smolts, ce qui semble être pour 2007 à Tuilières, et creuser la question des

Vue de la Dordogne lotoise





Déversement de pré-estivaux en juin 2002 sur la Dordogne (département Corrèze)

« prises accidentelles ». Ce joli mot recouvre un pieux mensonge selon lequel il n'y aurait pas de prises accidentelles de saumon, même si l'on en retrouve par hasard dans les frigos de restaurateurs du Bergeracois. Espérons qu'il y aura des suites, PV à l'appui...

quantité, mais aussi qualité

En commission technique du COGEPOMI (17 décembre 2002), nous avons bien insisté pour qu'une attention accrue se porte aussi vers des objectifs qualitatifs. En effet, les saumons qui reviennent sont surtout des grilses, dans une proportion qui paraît supérieure à ce qu'on pourrait attendre de la nature. Pour espérer influencer sur cette anomalie et voir arriver des grands saumons de printemps, on pourrait sans doute essayer de renouveler les géniteurs avec des poissons pris en début de saison. La question du reconditionnement des géniteurs, de leur nourriture artificielle, des cages dans lesquelles on les enferme, et d'une manière générale, de leur passage en main d'homme, tout cela n'est-il pas la cause d'une certaine dégénérescence des lignées ?

Autre problème, celui des piscicultures de repeuplement, Castels par exemple, et de l'embarras causé par les agréments sanitaires de plus en plus tatillonnés. Faire des smolts ici pour les déverser là n'est pas toujours possible. Dans ces conditions, com-

ment espérer repeupler la Corrèze avec des smolts de Dordogne ?

Dans tous les cas de figure, on est bien d'accord. Il y a un objectif, reconstituer une population sauvage capable de se maintenir toute seule.

dans la Garonne

Si l'on a dénombré 346 saumons et 108 truites de mer à Golfech, ces chiffres fondent au Bazacle et encore plus à Carbonne où il n'en reste plus que 53 et 11. C'est, en gros, moitié moins que l'embellie de l'an dernier, mais les conditions hydrologique et « l'accident » de Toulouse y sont sans doute pour quelque chose.

Une journée d'information sur le programme de restauration SAGA 2000 s'est tenue fin novembre à Toulouse. Objectif : retour de 2000 géniteurs dans le bassin Garonne-Arriège d'ici 2015, avec piégeage et transport pour enjambrer une quinzaine de barrages non équipés. Petit détail : ce projet se passera de l'AIDSA, on ne sait trop pourquoi. Nous sommes juste assez beaux pour être tenus au courant une fois par an, c'est promis.

A noter donc : nombre d'ouvrages anciens restent infranchissables pour les saumons, mais les « énergies douces » voudraient en construire partout (voir notre coup de gueule).

J.-P. COEURET

La destruction d'un barrage



CARME/ISP

La revue Eaux Libres, éditée par le Conseil Supérieur de la Pêche, nous décrit par le menu dans son numéro 32 de juillet 2002, et sous la plume de Roger CANS, la destruction du barrage de Kernanskillec. Cette destruction, un événement attendu, a rendu le Léguer aux migrateurs, et dégagé 12 hectares de vallée à l'herbe verte.

vie et mort d'un besoin d'énergie

Le barrage de Kernanskillec fut construit

entre 1920 et 1923. Il avait pour but d'alimenter en énergie les papeteries Vallée qui utilisaient déjà une roue hydraulique et des turbines mécaniques pour faire tourner leurs machines. Mais il fallait augmenter la puissance, et le temps de s'électrifier était venu. On barra donc le Léguer sur 15 m de haut et 110 m de large, avec des voûtes multiples en béton armé, du nouveau pour l'époque. Les papeteries prirent ainsi leur essor, pendant que les saumons

n'avaient qu'à ronger leur frein. Mais, fait nouveau, le papier doit céder le pas au plastique, question d'emballage, et la florissante usine doit fermer en 1965. Les turbines électriques continuent cependant de ronronner pour EDF pendant quelque temps, mais les lois et les impératifs de modernisation rendent leur fonctionnement précaire, et finalement non rentable. 1994 sonne la fin prochaine, avec l'abandon de la concession aux bons soins de l'État.

combat associatif

Nombre d'associations demandent alors la destruction du barrage. Entrave à la liberté des migrateurs, le barrage et son plan d'eau sont aussi une source de pollution thermique et un milieu eutrophe où se déposent les boues et les alluvions. De plus, le béton a mal vieilli, et l'imminence d'un débordement qui ne se produira finalement pas incitent à la solution radicale : l'arasement de la digue. La décision est prise en 1995. Elle déclenche quelques ruades. Le barrage a ses habitués inconditionnels, à commencer par la commune de Plounevez-Moëdec qui y puise de la taxe professionnelle, mais ils ne pèsent pas lourd face aux associations et surtout au danger d'écroulement. Après moult réunions, un terrain d'entente est trouvé. On gardera des pans de béton et on aménagera le site de manière tellement touristique que chacun trouvera son compte.

vidange douce

L'opération coûtera 1,31 million d'euros que l'État prendra dans sa poche. Tous les services du Département (22) mettront la main à la pâte, non sans intérêt vu le retentissement exemplaire et national de l'opération. Et il faudra aussi penser à la réhabilitation des futures terres émergées.

On commence par vidanger le lac en douceur, pour éviter de le dégorger de l'énorme masse de sédiments qui y stagnent. Une entreprise privée procède par aspiration, en creusant surtout le chenal initial de la rivière. Les 90 000 m³ de boues sont pompées à partir d'une barge et éjectées dans une lagune de décantation située en aval. De plus, toujours en aval, on a créé trois petits seuils anti-suspensions. Dans le même temps, les poissons de l'aval sont pêchés par pêche électrique et simplement remis en amont.

Le 30 septembre 96, la vidange finale égoutte l'ancienne retenue, avec un débit de 1 m³ pour la rivière. La turbidité est pratiquement nulle. On peut enfin détruire le barrage, ce qui est fait avec des pinces à béton. On laisse quelques voûtes en place, dont la salle des machines, pour les générations futures. Les débris de bétons sont posés dans le lit en forme de passe – il y en a plusieurs – où saumons et canoë auront le loisir de se promener.

les frayères sont libres

Au bout de cinq ans, les berges se sont ressuyées et stabilisées. L'aulne et le genêt y réapparaissent. Le terrain est prêt pour l'aménagement en parc et loisir des trente deux hectares prévus à cet effet. Quant aux saumons, ils ont récupéré les deux tiers de leurs frayères d'antan. Cette destruction du barrage de Kernanskillec fait suite à Saint-Etienne-du-Vigan et à Maisons Rouges qui ont, en leur temps, libéré l'Allier et la Vienne. Espérons que les destructions l'emporteront sur les menaces de construction de nouveaux barrage qui auront encore leurs adeptes, tant qu'on n'aura pas tordu le cou à la fable du CO₂ et de l'effet de serre.



Le Minho et les pêcheries séculaires de Lamproies



en passant par... la Galice

La Galice n'est pas ce que l'actualité voudrait en faire: la zone d'origine des galettes de pétrole. La Galice est un beau pays, construit sur du granit rouge, peuplé de Celtes, et marquant de ses caps le bout de l'Europe Atlantique. La Galice ressemble à la Bretagne. Simplement, ses vallonnements sont plus accentués, et la lumière méridionale plus intense y lance des éclats méditerranéens.

Une caractéristique florale saute immédiatement aux yeux du promeneur le plus distrait. Des arbres immenses et insolites poussent partout de manière envahissante. Ce sont des eucalyptus, accompagnés de leurs acolytes les acacias melanoxylon, une marée végétale pour l'instant impossible à endiguer. Ces arbres, des nouveaux venus importés d'Australie, ont été voulus par Franco, un natif du pays. Ils ont réussi au delà de toute espérance, d'autant plus que le Galicien n'est pas porté sur l'utilisation du bois. Toutes les structures de soutien, des piquets de clôture aux solives des toitures, sont en barres de granit qui se clivent facilement. L'impression produite est curieuse.

des lamproies, encore des lamproies

Au sud-Est de Vigo, la ville de Mondariz, une ancienne station balnéaire, est traversée par une rivière dont le volume double à chaque kilomètre tellement les sources sont abondantes. La Xaina (se prononce Chaigna) est, comme toutes les rivières du coin, une ancienne rivière à saumon qui est intégrée dans un plan de repeuplement qu'on mettra en œuvre l'année prochaine ou celle d'après. Pour l'instant, des poissons blancs et une truite occasionnelle s'y montrent pendant la journée.

Très pittoresque, la rivière, et très sauvage aussi. En aval de Mondariz, c'est le désert. Non: il y a un monsieur tout nu dans l'eau, qui ne m'a pas vu. Tout nu sauf ses chaussettes qu'il porte... aux mains. Immobile dans le courant qui lui fouette les genoux, il guette quelque chose, puis plonge soudain sur une proie qu'il rate. Ma présence impromptue lui arrache un sourire gêné, et je comprend davantage la situation que ce qu'il m'explique. En ce mois de juin, les lamproies frayent, et il fait comme tout le monde, il



en passant par...

la Galice

les braconne ! Les chaussettes sont la partie essentielle du dispositif de capture. Sans elles, on ne peut espérer tenir une lamproie à la main. Et si on rate son coup, il suffit d'attendre, la lamproie va revenir dans cinq minutes coller sa ventouse au même caillou.

impressionnant Minho

Poussons vers le sud jusqu'au Minho. Ce fleuve majestueux et violent coule du nord, depuis la Cordillère Cantabrique, et sert de frontière entre l'Espagne et le Portugal. Du viaduc qui sépare les deux pays, on se penche sur le canyon où roule une eau jaune. Les rochers noirs qui bordent les deux rives ont servi, au temps de la conquête romaine, à construire d'innombrables murettes entre lesquelles on tend des verveux pour pêcher les lamproies. Depuis deux mille ans, ces murettes sont toujours fonctionnelles et entretenues par les familles auxquelles elles appartiennent en concession : il n'y en a pas moins de quatre cent. Petit privilège, le droit de pêche à la foëne subsiste, mais le jour où je passe, personne ne l'exerce. Le verveux est plus commode à l'heure de la sieste, et c'est l'armée qui surveille.

Le Minho est aussi la rivière à saumon la plus méridionale en Europe. On devrait plutôt dire était, car il y a beau temps que les saumons ne sont pas venus s'y faire voir. Cependant, le saumon est actuellement bien perçu comme un enjeu écologique de taille, et partout fleurissent les « plan de recuperacion » et les maisons du saumon. Il faut dire que les barrages ont

poussé comme des champignons à la fin du 19^e siècle, et que l'eau est rare à certaines saisons pour ce qu'il faut appeler les saumons du sud.

Vironejos, esguins et zancados

Une rivière intéressante est le Lerez qui étire ses 60 km au fond de la baie de Vigo, et qui se jette dans l'océan à travers la multitude des « bateas », les fameux radeaux où l'on suspend les filières à moules d'Espagne. Dans le Lerez, on peut s'attendre à voir revenir vingt cinq saumons et deux cent reo (truites de mer) si l'année est bonne. Ailleurs, sur la Tea par exemple, le barrage de Pontearreas fut, en 1895, la première source d'électricité pour la grande ville de Vigo. Une pisciculture assez moderne y produit des smolts et un chenal abrite deux ou trois frayères de saumon.

De grands posters expliquent le cycle du saumon, depuis l'« esguin », le smolt, au « zancado », le kelt, en passant par le « vironejo », mot intraduisible en Français et qui désigne le parr mâle sexuellement mûr qui s'active pendant la fraye. Les Espagnols nous rappellent ainsi un phénomène propre au saumon Atlantique, à la truite de mer et au steelhead, phénomène qui n'est pratiquement jamais pris en compte dans l'analyse des causes de la disparition des grands saumons.

Les Galiciens fondent de grands espoirs sur leurs plans de « recuperacion », même s'il savent qu'ils n'arriveront sans doute jamais à faire aussi bien que les Asturiens. Souhaitons leur bonne chance.

F. MAZEAUD

les nouvelles

2002 : les conclusions de l'O.C.S.A.N

Peu de bonnes nouvelles pour le saumon sauvage depuis quelques années, et les choses n'ont pas changé en 2002. Plus on restreint la pêche, et moins les saumons reviennent. Ils se perdent en mer. On aimerait savoir pourquoi. Les recherches à la mer coûtent cher, et les moyens mis en œuvre par les Pays de l'Atlantique Nord sont insuffisants pour qu'on puisse répondre aux questions, comment et pourquoi les saumons disparaissent. L'OCSAN s'est donc rapproché de partenaires divers pour mettre en place une coopération avec le secteur privé, les multinationales et les mécènes intéressés par le destin du saumon. On espère que l'image que ces personnes physiques ou morales retireront de leur coopération sera positive, et que cela les incitera à s'engager encore plus avant. Nous croyons à un programme de recherche intensif sur les causes de la mortalité marine des saumons, programme dont les réponses apportées aux questions que nous nous posons permettront de restaurer nos populations.

ATTENTION À L'HABITAT

En fait, quelques points positifs se dégagent de notre meeting aux Îles Féroé de juin 2002, où nous avons tenu une session spéciale sur l'habitat. D'après tous les rapports, il apparaît que le déclin qualitatif de cet habitat a commencé il y a deux cent ans, mais qu'il serait aujourd'hui enrayé. On lutte partout contre la pollution, on minimise l'impact des barrages qu'on va jusqu'à détruire, on rétablit les voies migratoires.

Le principe de précaution agrandit son champ d'action. Nous envisageons main-

tenant de voir comment il s'applique aux fermes à saumon, ou au repeuplement. Mais ce principe de précaution ne doit pas interférer trop brutalement avec d'autres facteurs économiques ou sociaux, sous peine de s'affaiblir. Il est difficile de jouer l'homme contre le saumon.

Quoique il en soit, il ne fait aucun doute que les restrictions pesant sur les captures de saumon doivent être maintenues, jusqu'à ce que nous puissions en voir les résultats, c'est à dire une augmentation de l'abondance.

L'AQUACULTURE RÉCLAME DES EFFORTS CONJUGUÉS

L'aquaculture demeure une grave préoccupation. L'OCSAN et l'industrie internationale des éleveurs de saumon ont un groupe de liaison qui étudie la manière de minimiser l'impact des fermes sur les populations sauvages. L'OCSAN demande que des précautions spéciales soient prises pour contenir les échappements, étant donné l'importance du risque génétique encouru. Nous aurons, en mars, un premier rapport qui devrait permettre d'évaluer si les échappements augmentent ou non.

Une meilleure connaissance de ce qui se passe en mer, une surveillance des pêches d'interception, une amélioration de l'habitat, une régularisation des pratiques aquacoles, une restriction des prises, tout cela devrait conduire à l'augmentation des stocks que nous attendons tous. Puisse 2003 être l'année où cela se produira.

F.M.



les nouvelles

le spey fishery board

Il y a des endroits au monde où les rivières à migrateurs sont gérées comme des rivières et non pas comme des morceaux de départements. L'Écosse en est un exemple. L'une de ses plus fameuses rivières, la Spey, est nantie d'un comité de gestion qui a les mains relativement libres pour aménager la pêche au saumon, et, le cas échéant, prendre les mesures de protection immédiates sans demander l'avis de la Reine d'Angleterre ou de la Chambre des Lords. 2003 marque un tournant, et les restrictions à la pêche devraient permettre à la fois de préserver cette même pêche au lieu de finir par être obligé de l'interdire complètement, et d'assurer le stock convenable de géniteurs.

GRACIATION À 50 %

La première mesure, la plus obligatoire et la plus simple va s'appliquer à tous les propriétaires de droits de pêche, à toutes les associations et à tous les hôtels avec parcours. On décide d'un commun accord que 50 % des prises seront relâchées. Après quoi, on figiolera le stock de printemps.

En pratique, jusqu'au 30 juin, chaque pêcheur à la ligne devra relâcher le premier, le troisième, le cinquième etc... poisson capturé. Après cette date, il faudra relâcher toutes les femelles. Tout poisson présentant des signes de maturité sexuelle sera aussi, et de tous temps, relâché. En revanche, on est instamment prié de garder les poissons échappés des fermes.

Autant que possible, on encouragera les pêcheurs à utiliser la mouche. Pour les lanceurs, un seul hameçon sans ardillon sera permis, l'absence d'ardillon étant

d'ailleurs la règle. Enfin, le nombre d'heures de pêche et de cannes, c'est à dire l'effort de pêche, sera limité.

Bien entendu, il sera interdit de vendre le poisson pris à la ligne...

WHISKY ET GESTION DES STOCKS

A côté de ces mesures de restriction à la pêche, le SFB s'active dans d'autres domaines. Il a construit une nouvelle écloserie à Sandbank, près de Glenlivet, dont la capacité sera de 1,2 million d'œufs, dont une bonne partie seront lâchés sous forme de parrs. Ces juvéniles seront protégés et les prédateurs vont devoir bien se tenir. Harles, cormorans, hérons et autres voraces feront l'objet de dérogations pour qu'on puisse limiter leurs populations. Quant aux phoques, surtout dans l'estuaire, on les aura à l'œil. Mais ils sont tellement nombreux que la maladie de Carré est devenue endémique, ce qui simplifie le travail.

La libre circulation n'est pas toujours facile sur la Spey qui, estime-t-on, est privée de 20 % de ses frayères à cause des barrages. Outre les causes habituelles des barrages, on trouve, c'est l'Écosse, que les distilleries de whisky portent une lourde responsabilité dans ces détournements d'eau. On va s'attaquer à ce problème en le prenant au niveau européen.

BRACONNAGE ET MAQUEREAUX

Le braconnage et les filets écument le Moray Firth, quand les saumons et les truites de mer sont là évidemment. On va mettre la garderie sur des bateaux rapides pour réduire ce problème, et resserrer la coopération entre le SFB et les autres associations qui œuvrent dans le Moray Firth. Les zones à faible ou forte productivité

seront recensées, et bien sûr, on va s'attaquer à la disparition des saumons en mer, une des principales inconnues des temps actuels. Le SFB manifestera auprès du gouvernement écossais et auprès de l'OCSAN pour appuyer les programmes de recherche. Les prises accidentelles de post-smolts par les chaluts à maquereaux, les filets sauvages, les phoques et l'aquaculture sont dans le collimateur.

Disons enfin que les soucis du SFB rejoignent ceux de l'OCSAN qui a produit, en 2002, un livret appelé « Structure de Décision pour aider le Conseil et les Commissions de l'OCSAN et les autorités compétentes à mettre en œuvre le principe de précaution en l'appliquant à la gestion des pêches de saumon de l'Atlantique nord ».

F. MAZEAUD

Sur la Dee





à lire...

Salmon in the sea

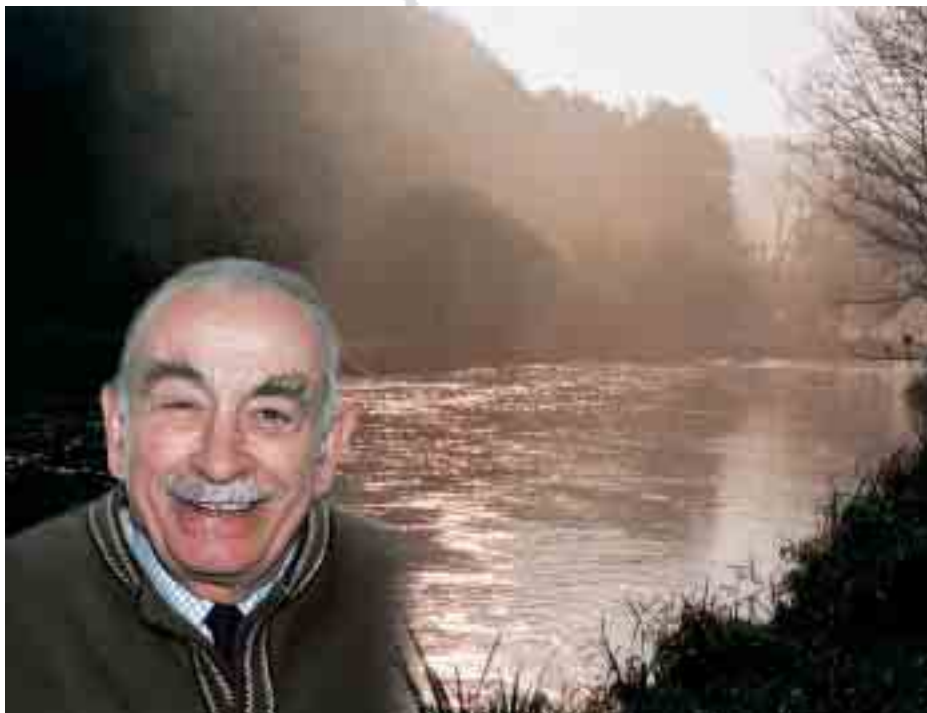
Nous avons déjà signalé la parution de « SALMON IN THE SEA », par notre administrateur Derek MILLS, un Fishing News Books de 1993. Mais nous allons nous répéter. En effet, ce livre contient tout ce qui apparaît aujourd'hui comme étant d'une actualité brûlante, tout ce qui devient priori-

taire et nécessaire sur le plan de la connaissance, de la protection et de la gestion du saumon dont les différentes populations semblent dépendre de la survie en mer. De la génétique aux pêches commerciales, du rachat des quotas au chalutage des post-smolts avec les maquereaux en

passant par les phoques et les cormorans, l'ouvrage de D. MILLS est le support toujours actuel des principes de la gestion future des stocks mélangés de migrateurs transocéaniques. Un ouvrage guide pour la sauvegarde – on préférerait le développement – de la ressource.



La pêche des maquereaux capture des post-smolts



D.R.

rendez-vous avec...

Christian VERNES

CHRISTIAN VERNES EST DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES LE TRÉSORIER DE L'AIDSA. IL DÉSIRE SE RETIRER DE CETTE FONCTION CONTRAIGNANTE SANS POUR AUTANT QUITTER SA POSITION D'ADMINISTRATEUR DE L'ASSOCIATION : AINSI SOIT-IL, ET MERCI. IL DÈMEURE UN TÉMOIN HISTORIQUE DES AVATARS DU SAUMON DE NOS RIVIÈRES.

saumonsmag : trésorier de l'AIDSA depuis combien de temps ?

Christian VERNES : Depuis les années 60, ce qui n'est pas d'hier. Je suis entré dans le mouvement associatif saumon entraîné par mon oncle Édouard VERNES qui était membre fondateur à

la fois de TOS et de l'antique ANDRS (Association Nationale de Défense des Rivières à Saumon). C'est là que je fis connaissance de René RICHARD, une grande et très emblématique figure qui a marqué les défenseurs de la Nature de l'époque, ainsi d'ailleurs que les

pêcheurs de saumon. René RICHARD venait souvent chez moi, sur l'Ellé, pour pêcher. Mais comme il souffrait du froid et qu'il fallait recharger le poêle à 4 heures du matin – en mars ! –, il ne tarda pas à se faire inviter chez Jacques PAJOT, mon plus confortable voisin d'amont, un des grands sucriers français. Du sucre au saumon...

saumonsmag : l'AIDSA, une grande aventure ?

C.V. : *L'aventure, ce furent d'abord des hommes. Outre la personnalité de René RICHARD, ce furent Richard VIBERT, que je salue, et le regretté Bernard LAMY, qui méritent qu'on rappelle leur support actif au destin de l'association, sans préjuger de ceux qui, à leur suite, prirent ou tiennent encore les rênes de notre mouvement. Grâce à eux, l'AIDSA a acquis sa réputation internationale, la revue SAUMONS a pris son essor, et diverses manifestations furent organisées pour faire valoir les droits des grands migrateurs à nager librement dans nos rivières. Le symposium international de Biarritz, la passe de Bergerac et le jumelage de la Dordogne avec la rivière Jacques CARTIER, la fondation de l'OC-SAN à laquelle assistèrent notre secrétaire général et le regretté Alex PRICHARD de l'AST, puis plus récemment, l'engagement de l'association dans les instances décisionnaires nationales comme les COGE-POMI, méritent des mentions spéciales. Quant à la Bretagne, c'est une épine dans mon pied puisqu'elle nous boude, malgré mes attaches bretonnes...*

saumonsmag : et les saumons d'hier ?

C.V. : *Il y en avait, pendant les week-end, à l'ouverture ! La Bretagne, les trains de nuit, les petits matins froids, et au bout la grande secousse dans le pool au fond de mon pré. Un souvenir familial de 74 : un 14 livres la veille et un 10 livres le lendemain,*

dans notre cher Ellé. La suite fut classique. Le besoin de courir le monde m'a emmené du Canada à la Péninsule de Kola, en passant par l'Irlande, les Nouvelles-Hébrides et bien d'autres lieux où nageaient les saumons.

saumonsmag : et aujourd'hui ?

C.V. : *Hélas ! L'histoire se répète. Les migrateurs se font rares on ne sait trop pourquoi. On a pourtant fait ce qu'on pouvait, ou ce qu'on croyait utile, mais la vie est de plus en plus dure pour les saumons. Alors, le parcours familial sur l'Ellé a été mis en réserve. En attendant des jours*

meilleurs, il nous reste la nostalgie des souvenirs dédiés par mon oncle Gérard VERNES à tous ceux qui fréquentaient naguère les bords de la rivière :

*L'eau a perdu leur reflet
L'ombre leur silhouette
L'écho garde son secret
Car leur voix reste muette*

saumonsmag : il y a aussi ce que C.V. ne dira pas. Il fut et demeure l'infatigable mécène dont les attentions ont largement dépassé le cadre de l'AIDSA.

F. MAZEAUD

QUANT À LA
BRETAGNE,
C'EST UNE
ÉPINE DANS
MON PIED
PUISQU'ELLE
NOUS BOUDE,
MALGRÉ MES
ATTACHES
BRETONNES...

